



AVIS DE COURSE

**OPEN DE FRANCE
DERIVEURS – QUILLARDS VOILE LÉGÈRE – MULTICOQUES – RACEBOARD**

**Centre Nautique Biscarrosse Olympique
Grade 4**

27 juillet – 1er août 2025



Préambule **Prévention des violences et incivilités**

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. **Vérifiez** : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...).

Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. **Nettoyez** : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

3. **Séchez** : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination

1 REGLES

La compétition est régie par

1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

1.3 - les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile

1.5 En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles après 18h le 27 juillet et affichées au tableau officiel du club.

2.2 Les IC seront publiées selon la prescription fédérale. Les IC pourront être disponibles en version électronique à l'adresse suivante

<https://umbraco.ffvoile.fr/championnats-de-france-interserie/open-de-france/>

3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information est situé sur le mur du club.

Un tableau en ligne est également consultable à l'adresse

<https://umbraco.ffvoile.fr/championnats-de-france-interserie/open-de-france/>

3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

4.1 La compétition est ouverte à tous les bateaux de la ou des classes

- Raceboard (dont windsurfer)
- Dériveurs ayant un rating inférieur ou égal à 1350
- Quillards de sport ayant un rating inférieur ou égal à 1200 sauf autorisation particulière à demander au préalable
- Multicoques des classes figurant sur les [tables des ratings](#) 2024 à exception du groupe C4

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 a. Pour chaque concurrent, être en possession :

- D'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide

Ou

- d'une licence temporaire ou Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou, pour les majeurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

c. Une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis jusqu'au **28 juillet à 12h00**, à

INSCRIPTIONS EN LIGNE : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd2S4UoEjK6vNjDeOzMH9WRM-2tkOzMudVwbxR4-G9lqw0SGA/viewform>

PREINSCRITS : https://docs.google.com/spreadsheets/d/e/2PACX-1vQ_8GukxCIQQEvMD6iTLG64PSh5v9kdE5kv1wKqyigijO-QczGibx5yr8ifn9Jss9LbUeAMJOE_F5-2/pubhtml

PAIEMENT EN LIGNE: <https://www.cnbo.fr/paiement-en-ligne-regates/>

4.5 Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6 Les inscriptions tardives après le 16 juillet seront acceptées selon les conditions de majoration de tarif et fermeture d'inscription en ligne le 20 juillet. Inscriptions sur place possible.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 16 juillet	Droits à partir du 17 juillet
toutes	100€ par personne	120€ par personne

5.2 Autres frais : *pour les accompagnants, le tarif de la soirée des équipages est de 25€ tout inclus*

6 PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

8 PROGRAMME

8.1 et Programme à terre :

8.3 Confirmation d'inscription :

Programme à terre :

Confirmation d'inscription :

Dimanche 27 juillet

10:00 à 12:00 : Accueil, confirmation des inscriptions.

14:00 à 18:00 : Entraînement libre et autonome.

Lundi 28 juillet

10:00 à 12:00 Accueil confirmation des inscriptions.
13:00 : Briefing coureurs.
14:00 : Parcours d'entraînement.
18:30 : Cérémonie d'ouverture

Jours de course :

Mardi 29 juillet

10:00 : Debriefing vidéo.
13:00 : Briefing coureurs.
14:00 : 1^{er} signal d'avertissement, course(s).
18:30 : Soirée des clubs et régions.

Mercredi 30 juillet

10:00: Debriefing vidéo.
13:00 : Briefing coureurs.
14:00 : 1^{er} signal d'avertissement, course(s).
19:30 Soirée Dégustation de produits régionaux pour les personnes majeures

Jeudi 31 juillet

10:00: Debriefing vidéo.
13:00 : Briefing coureurs
14:00 : 1^{er} signal d'avertissement, course(s).
19:30 Soirée des équipages.

Vendredi 1^{er} août

10:00: Debriefing vidéo.
13:00 : Briefing coureurs.
14:00 : 1^{er} signal d'avertissement, course(s).
Palmarès dès que possible après les courses.

8.4 Nombre de courses :

Classe	Courses par jour	Maximum par jour
TOUTES	3	4

Une course supplémentaire peut être disputée si la classe est en retard sur le programme sans excéder le nombre de course maximum par jour.

8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course chaque jour est prévue à 14h00.

8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00.

9 CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge ou de rating valide.

9.2 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

9.5 [DP] Les bateaux doivent respecter la RCV 78.1 75 minutes avant le premier signal d'avertissement et jusqu'à la fin de toutes les courses.

11 LIEU

11.1 L'Annexe A fourni le plan du lieu de la compétition.

11.2 L'Annexe B indique l'emplacement des zones de course.

12 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront soit des parcours construits, soit longue distance.

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.1 3 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.

- 14.2** Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses.
Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

15 BATEAUX ACCOMPAGNEURS

15.1 [DP][NP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par une déclaration au secrétariat du club en précisant la longueur, la couleur et le type de bateau et par une flamme de couleur blanche.

- 15.2** [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones

16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

[DP] [NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

17 EMBLACEMENT

[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le port. Aucune possibilité de grutage.

La cale de mise à l'eau des quillards se trouve au bout de l'esplanade du centre Latécoère.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise

navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

Vainqueur de l'Open de France :

- **Dériveurs**
 - Super-fast: Rating \leq 850
 - Fast: Rating entre 1000 et 855
 - Medium: Rating entre 1005 et 1100,
 - Light: Rating \geq 1105
- **Quillards de Sport.**
- **Multicoques et FB**
- **Raceboard**

En fonction du nombre d'inscrits en dériveurs et multicoques dans chacun de ces groupes, les groupes pourront être fusionnés. Les groupes finaux seront affichés après la clôture des inscriptions et avant le premier signal d'avertissement de la première course.

D'autres trophées pourront être distribués :

- **club le plus représenté**

Si une classe est présente avec au moins 10 bateaux inscrits, un classement par extraction sans recalcul de points sera utilisé pour valoriser le podium.

Pour chacun de ces prix, si au moins 10 équipages féminins sont inscrits, un classement féminin sera établi par extraction sans recalculer les points.

Les trois premiers équipages de chaque classement recevront des trophées.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
Département compétition performance
17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS
☎ : +33/(0)1 40 60 37 01
www.ffvoile.org Courriel : anthony.rigaut@ffvoile.fr

ORGANISATION ET INSCRIPTION

CNBO - 1427 av. Pierre Georges LATECOERE 40600 BISCARROSSE
☎: +33 (0)5 58 78 10 51
Email : regates@cnbo.fr
Web Site : <https://www.cnbo.fr/>

RESTAURATION

Pour le repas des coureurs du jeudi soir, les accompagnateurs pourront participer au repas au tarif de 25 euros tout inclus (12 euros pour les moins de 11 ans). Réservation souhaitée et possible en ligne.

HÉBERGEMENTS :

- Camping-car possible sur site.
- Pas de camping possible sur site.
- Pour hôtels, campings, prière de contacter :

OFFICE DU TOURISME

55 place Georges Dufau
40600 BISCARROSSE
Web: <https://www.biscagrandslacs.com/>
☎ : +33 (0) 558 782 096 📠 : +33 (0) 558 782 365

ANNEXE A : LIEU DE LA REGATE



ANNEXE B : ZONE DE COURSE

